

**2008/884 - Attribution d'une subvention de 8 000 € à l'Association Equisol pour organiser le 2e Salon Européen du commerce équitable** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 10/11/2008, p. 2036)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, ce dossier vous présente la subvention pour le 2<sup>e</sup> Salon Européen du commerce équitable. Il partira ensuite vers d'autres capitales européennes mais les organisateurs souhaitent le faire pour la deuxième fois dans notre ville. Ils souhaitent également doubler la fréquentation en 2008. Elle fut déjà un beau succès avec 7 000 visiteurs et un nombre très important d'exposants. A cela s'ajoutait la mobilisation impressionnante de jeunes bénévoles.

Vous le savez, le commerce équitable est aujourd'hui présent sur le salon Pollutec, sur le salon des Collectivités Territoriales. Un vrai bond en avant a été fait sur ces questions depuis 2001. Lyon reste leader en France : nous accueillerons les 6 et 7 février 2009, la Conférence européenne « territoires équitables », un programme européen conduit par l'ONG Max Havelaar. Tous les acteurs lyonnais du commerce équitable sont associés à cette manifestation. Un second souffle pour mettre en valeur toutes les réalisations sur notre territoire.

« Lyon, ville solidaire et durable » est un projet qui doit rassembler le plus d'énergies possibles. Je vous remercie.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, bien entendu, le Groupe GAEC approuve cette délibération en faveur du commerce équitable et soutient l'engagement de la Ville de Lyon et de son Adjointe, Guylaine Gouzou-Testud.

En ces temps de crise et de remise en cause du capitalisme financier, je tiens simplement à dire que le commerce équitable et un exemple de bonnes pratiques qui pourraient inspirer une grande partie de notre fonctionnement économique. Le commerce équitable, c'est respecter le coût du travail et le salaire des travailleurs producteurs, c'est rechercher une justice et un équilibre dans les rapports Nord-Sud, c'est privilégier quand c'est possible les circuits courts de production – consommation, c'est prendre en compte la nécessité écologique, c'est donc faire totalement vivre les différents aspects du développement durable.

Nous sommes ainsi loin d'une économie artificielle qui ne se préoccupe que de la rentabilité à court terme du capital, qui spéculer sur la finance sans considérer l'économie réelle, c'est-à-dire les entreprises et les êtres humains qui y travaillent.

Faisons un rêve : que la crise actuelle nous pousse à revoir le fonctionnement du capitalisme, faisant émerger de nouvelles solutions plus égalitaires et respectueuses des êtres humains et de la nature. Pour cela, il faut véritablement un engagement politique fort et des citoyens actifs.

Nous sommes à un tournant dont il faut espérer que sorte le meilleur et non le pire. Dans ce cadre, le commerce équitable est une référence.

Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)